



VILLE DE VEMARS

DIRECTEUR (TRICE) GENERAL (E) DES SERVICES

Service : Cabinet du Maire

Grade : Attaché commune de 2000 à 10 000 Habitants

Statut : Catégorie A

Responsable hiérarchique : Le Maire

Vous contribuerez à la définition des orientations de la collectivité de VEMARS (Val d'Oise, 2 471 Habitants) et à l'élaboration, sous la responsabilité de l'équipe politique, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique.

Conformément à l'article 2 du décret n°87-1101 portant disposition statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés, le Directeur (trice) général (e) des services dirige les services et pilote l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies.

Missions :

- Participer à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre ;
- Élaborer et piloter la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources ;
- Impulser et conduire des projets stratégiques intégrant innovation et efficience des services ;
- Structurer et animer la politique managériale de la collectivité en lien avec l'exécutif ;
- Piloter l'équipe de direction ;
- Superviser le management des services et conduire le dialogue social ;
- Mettre en œuvre, piloter l'évaluation des politiques locales et projets de la collectivité ;
- Représenter la collectivité et négocier avec les acteurs du territoire ;
- Assurer une veille stratégique réglementaire et prospective ;

Compétences :

- Formation supérieure en droit public et administration des collectivités ou expérience et expertise de terrain sur un poste similaire ou assimilé ;
- Solide expérience professionnelle réussie (minimum 3 ans) ;
- Compétences avérées en management sur un poste de Direction ;
- Expertise juridique ou RH ;
- Maîtrise des règles budgétaires et fiscales ;
- Maîtrise des règles du code des marchés publics ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique, des technologies d'information et de communication.



VILLE DE VEMARS

Qualités professionnelles et personnelles :

- Grande polyvalence et disponibilité ;
- Qualités relationnelles, capacité de communication et de pédagogie, de management et de gestion des conflits ;
- Réactivité et sens de l'organisation ;
- Goût du travail en équipe ;
- Discrétion, autonomie et rigueur.

Exigences spécifiques :

- Permis B obligatoire ;
- Expérience professionnelle de 5 à 10 ans exigée ;
- Horaires irréguliers.